

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr - www.choisy-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 12H



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Qu'est-ce qui fait vivre un village rural ?

Ses associations, ses clubs sportifs, ses manifestations, son animation, ses commerces... mais avant tout SES HABITANTS.

C'est vous qui, au quotidien, permettez la pérennité des commerces, suscitez l'engouement lors des festivités organisées, participez nombreux aux événements proposés par la municipalité ou les associations.

Malgré tout cela, un de nos commerçants ambulants, le boucher du jeudi soir, n'a pu maintenir sa présence dans notre village faute d'une clientèle suffisante. La modification de ses horaires, qui avait été plébiscitée par certains habitants, n'a pas amélioré la situation.

Et en cette fin d'année, c'est le bureau de Poste qui va fermer, la rentabilité étant loin d'être atteinte. Cette « menace » de fermeture plane depuis début 2016. Malgré tous les efforts déployés et la multiplication des rendez-vous avec les services de la direction de la Poste, la volonté de fermeture de ce bureau n'a fait que s'accroître, commençant par des réductions de jours et de tranches d'ouverture. Dernièrement, le rapport de la Cour des Comptes et le taux de fréquentation du bureau ont eu raison de nos tentatives de maintien.

Dans notre monde numérique, les échanges de courrier papier sont de plus en plus rares. On communique par courriels, par posts sur les réseaux sociaux mais on ne prend plus guère sa plume pour rédiger une lettre. La plupart des démarches administratives sont également dématérialisées.

Fort heureusement, et nous nous en réjouissons, après plusieurs rendez-vous avec les responsables du maillage territorial au sein de la direction de la Poste, une solution a été trouvée, permettant de maintenir les services les plus courants. Nous avons même réussi à négocier l'autorisation de dépannages financiers, d'un montant raisonnable, ce qui n'était ni prévu ni acquis au début des négociations.

Cette solution, c'est l'installation d'un relais Poste au sein d'un commerce, ce qui lui permet également d'améliorer son quotidien. Le choix s'est orienté vers le magasin PROXI, géré par les biens connus époux MASTOUR. Leurs horaires d'ouverture, vont offrir une meilleure amplitude et donc plus de facilités pour effectuer vos démarches. Qui aurait pu imaginer se rendre à la Poste un dimanche ?

D'aucuns vont regretter la disparition d'un service public, mais dans un monde où la rentabilité est le moteur de tout, cette fermeture était inéluctable et le partenariat avec un commerce, même si ce n'est pas sa vocation première, permet de garder un petit morceau de « Poste » et d'éviter, comme déjà lu et entendu, « que le village ne meure... ».

Nous avons la chance d'avoir des artisans, des commerçants, des professions libérales, un service d'aide à domicile etc... Soyons solidaires et profitons de tous ces services que nous avons à disposition. L'attractivité de notre village en dépend.

Concernant la sécurisation des entrées de ville, ayant enfin obtenu les subventions tant attendues, nous allons pouvoir matérialiser les chicanes par des bordures en béton.

Enfin, toute l'équipe municipale vous attend le samedi 13 janvier à 18h à la salle polyvalente. Cette occasion spéciale nous permettra de nous rassembler pour vous présenter les réalisations de l'année passée et envisager ensemble un avenir, que nous espérons prometteur, pour notre village.

Dans cette attente, je vous souhaite d'ores et déjà une belle et heureuse année 2024.

Votre Maire,

Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 29 septembre 2023 : Charlotte GONÇALVES CARDOSO
Le 05 octobre 2023 : Lexie VALENTE
Le 12 décembre 2023 : Imad TERFI CHEVREL

Ils nous ont quittés

Le 1er octobre 2023 : Michel MESLET
Le 02 octobre 2023 : René ANDRÉ
Le 10 octobre 2023 : Lucette RIEJOU née LEROY
Le 27 novembre 2023 : Joël ROUSSEAU

DÉCÈS DE LUCETTE RIEJOU



Le 10 octobre dernier, une figure emblématique de notre village nous quittait : Madame Lucette RIEJOU.

Arrivée à Choisy-en-Brie en 1948, elle est restée à la ferme de la Fresnois jusqu'en 1958 où elle convola en justes noces avec Henri. De leur union est née Yveline.

Un an de vie parisienne, puis retour dans sa Brie natale où elle fut employée chez Villeroy et Boch de 1964 à 1990 et prit ensuite une retraite bien méritée dans sa maison du Carrouge.

Lucette, adorable petite Dame au visage ridé avec un sourire enfantin et un regard espiègle, a su, par son investissement dans le milieu associatif, devenir, au cours des années, une personne incontournable de Choisy-en-Brie. Tour à tour, Trésorière d'Animation Loisirs, vice-Présidente des Jeunes d'Autrefois et bénévole de toutes les occasions, elle était appréciée de tous pour sa bonne humeur et sa disponibilité.

Au revoir Lucette et encore merci pour tout.

DISTRIBUTION DES COLIS

Les jeudi 14 et vendredi 15 décembre, l'équipe municipale a eu le plaisir de distribuer 140 colis aux personnes ayant 69 ans révolus, inscrites sur la liste électorale de la commune, et étant domiciliées à CHOISY-EN-BRIE à titre de résidence principale ou secondaire.

Si vous remplissez ces critères, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Le 11 novembre dernier, bravant les frimas automnaux et l'humidité ambiante, nombre de Choiséennes et Choiséens se rassemblèrent pour honorer le souvenir. Après s'être réunis devant la Mairie, ils se sont dirigés en cortège vers le cimetière où une gerbe fut déposée sur la tombe de Louis DEBOUCHAGES et François FARGE, deux soldats morts pour la France à CHOISY-EN-BRIE le 05 septembre 1914. Une minute de silence a été respectée en leur mémoire.



Puis, direction le monument aux morts pour y déposer une seconde gerbe. Après avoir entendu la sonnerie « Aux Morts » et écouté le discours du Secrétaire d'État aux armées lu par Monsieur le Maire, tous les participants ont suivi le nouveau drapeau tricolore, et se sont rendus à la salle des fêtes de notre village où leur était proposé un bon chocolat ou vin chaud accompagné de la spécialité locale, « les niflettes ». Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées malgré les conditions météorologiques particulièrement défavorables.

Cette commémoration fut également l'occasion de remettre la médaille du travail à Virginie FARGET pour les vingt années effectuées au sein de la Société DARCHE-GROS devenue TRANSDEV.



LA FIBRE

Dorénavant, quel que soit le problème que vous rencontrez avec la fibre, il n'est plus nécessaire de contacter la CC2M ou la mairie. Voici les nouvelles procédures à suivre :

- EN CAS DE COUPURE DE RÉSEAU/PANNE FIBRE : Prendre contact avec votre opérateur pour lui signifier la panne.
- POUR UN NOUVEAU RACCORDEMENT : Rendez-vous sur le site <https://www.xpfibre.com/> pour faire une demande de raccordement, puis sur « liens utiles – déclarer une nouvelle construction »
- EN CAS DE DÉGRADATION DU RÉSEAU : Si vous constatez une dégradation sur un poteau, une armoire... rendez-vous sur le site <https://www.xpfibre.com/> puis « déclarer un dommage réseau ».

Pour toute autre question, vous pouvez consulter la Foire Aux Questions disponible sur le site XpFibre.

LA POSTE

Comme vous avez pu le lire dans le mot de notre Maire, depuis le 20 décembre dernier, un nouveau point de services « LA POSTE RELAIS » a ouvert ses portes dans le magasin PROXI de Monsieur et Madame MASTOUR.

Vous pourrez avoir accès à l'essentiel des services de LA POSTE tels qu'affranchissement de courrier, achat de timbres et enveloppes « Prêt à poster », achat de colis « Prêt à expédier », dépôt et retrait de colis, du mardi au samedi de 07h30 à 13h00 et de 15h30 à 20h00. Le dimanche de 08h30 à 13h00. Les services « dépannage financier » et envoi de courrier recommandé seront assurés uniquement du mardi au samedi midi. Pour toutes les opérations bancaires, vous pourrez vous rendre à LA POSTE de LA FERTÉ- GAUCHER ou prendre l'attache de votre facteur.

Cette année, CHOISY-EN-BRIE réalise le recensement de sa population à partir du jeudi 18 janvier 2024. Pour ce faire, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, une des trois agents recenseurs, recrutées par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur de votre secteur Véronique, Corinne ou Cendrine.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Connaître l'évolution de la population, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
2. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : répondre au recensement permet à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
3. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
4. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement, vous pouvez contacter notre secrétaire de mairie, Madame Armelle JOBERT, également désignée coordinatrice communale, au 01-64-75-81-90 (choix 3).

Si vous souhaitez en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site « le-recensement-et-moi.fr ».

DRAPEAU

Le 15 février 1794 (27 pluviôse an II), la convention nationale instaure le drapeau tricolore comme nouvel étendard de la France et décrète qu'il sera formé des trois couleurs nationales. Elles seront disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs. La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

Celui de la commune devenant vieillissant, nous avons procédé à son remplacement. Y sont désormais brodés le blason de CHOISY-EN-BRIE et le rappel des différents conflits.

Nous profitons de cette occasion pour remercier notre porte-drapeau, Patrick BUREL, toujours fidèle au poste.



Augustin FAHY a débuté le cyclisme à 4 ans seulement, avec son frère aîné. Il a signé sa première licence avec la JSFG (Jeunesse Sportive de LA FERTÉ-GAUCHER), club qu'il n'a plus quitté jusqu'à ce jour. C'est un poulain de la très connue Jocelyne MAILLET.

Il a signé sa première victoire en 2013, à VILLENEUVE-SUR-BELLOT, sur un VTT tout à fait ordinaire. Au cours de la saison 2015, il a commencé à participer à des courses dans la catégorie des « poussins ».

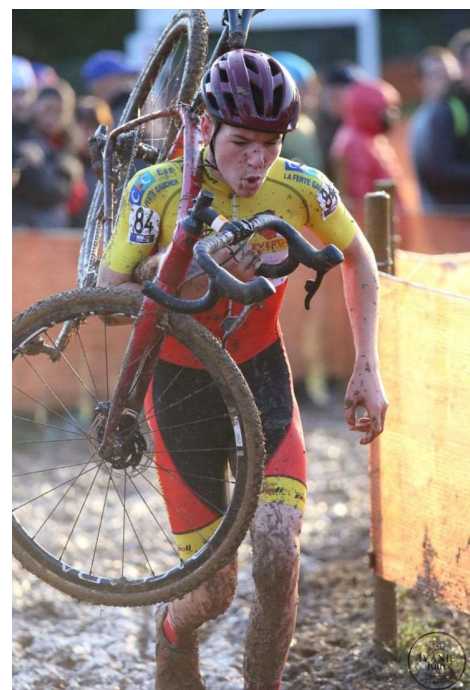
Au début, faire du vélo, c'était plutôt un loisir, pour s'occuper le mercredi, jusqu'en 2020-2021 quand l'entraîneur du club a décelé du talent et un gros potentiel chez ce jeune garçon. D'ailleurs Augustin souligne que Christophe MAILLET, l'entraîneur en question, est un dénicheur de champions : quatre dans ce petit club rural !

Dès lors, l'entraînement et la préparation se sont intensifiés, au détriment des activités récréatives. Le travail paie, mais il faut relever qu'actuellement Augustin est en apprentissage, s'entraîne, et participe régulièrement aux courses. Bravo pour sa persévérance et son courage car les journées sont bien remplies.



En 2022, il s'est classé dans les meilleurs de son âge (U17 1^{ère} année) lors des manches de Coupe de France de cyclo-cross des U17 (moins de 17 ans) et a enchaîné 8 victoires sur route. En 2023, il est actuellement 2^{ème} du classement général de la Coupe de France de cyclo-cross U17.

Augustin profite du soutien inconditionnel de ses parents et grands-parents, qui le suivent, assurent les déplacements dans toute la France, de son frère Mattéo, et de la JSFG. Le cyclisme, chez les FAHY, c'est une affaire de famille, depuis l'arrière grand-père jusqu'à la cousine Camille qui a signé sa première participation au tour de France féminin.



Faisant partie du Pôle Espoir Régional de cyclisme, au 1er janvier prochain Augustin figurera sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Son nouvel objectif, et pas le moindre, c'est un podium et peut-être la plus haute marche, le 13 Janvier 2024 lors du Championnat de France cyclo-cross, dans le Morbihan.

Nous lui souhaitons, de tout cœur, la victoire et lui adressons toutes nos félicitations pour ses nombreux titres.

Un grand bravo à **Virginie POLLET** qui est devenue vice-championne de France en Mountain Trail - épreuve Amateur Elite -, avec sa jument quarter horse de 8 ans, FC Sheez In Fury.



Cette discipline, récemment arrivée en France, consiste à passer, au pas, des obstacles naturels et construits, faire des manœuvres sur ceux-ci tels des reculers, des pas de côté, des demi-tours et tours complets, faire des allures entre les obstacles, passer des troncs... Toutes les équitations y sont représentées, aussi bien classique, western, monte camarguaise que portugaise.



Stéphanie DELISLE et **Thierry MAGHIN** ont quant à eux brillé en décrochant respectivement la médaille de bronze catégorie master 40 et la médaille d'argent catégorie master 60 en « laser run ». Félicitations à eux deux !

Mais qu'est-ce-que le « LASER RUN » ?

Il s'agit de l'alliance de deux épreuves du pentathlon moderne à savoir le tir au pistolet laser et la course.

Plus communément, et comme le précise Thierry MAGHIN, on pourrait parler de biathlon sans neige et sans ski !



FINANCEMENT DE LA CLASSE VERTE DES CP/CE1

Cette année encore, les élèves de CP/CE1 partiront au mois de juin en classe verte au bord du lac d'Orient, dans l'Aube.

Pour financer cette sortie, plusieurs manifestations ont été organisées. Tout d'abord la traditionnelle vente de chocolats sur le dernier trimestre, puis la vente de jacinthes sur la place de l'église le 02 décembre dernier, où parents et enseignants se sont relayés. Enfin, dernière étape avant le départ, un loto sera organisé le samedi 27 janvier 2024 dans la salle des fêtes.

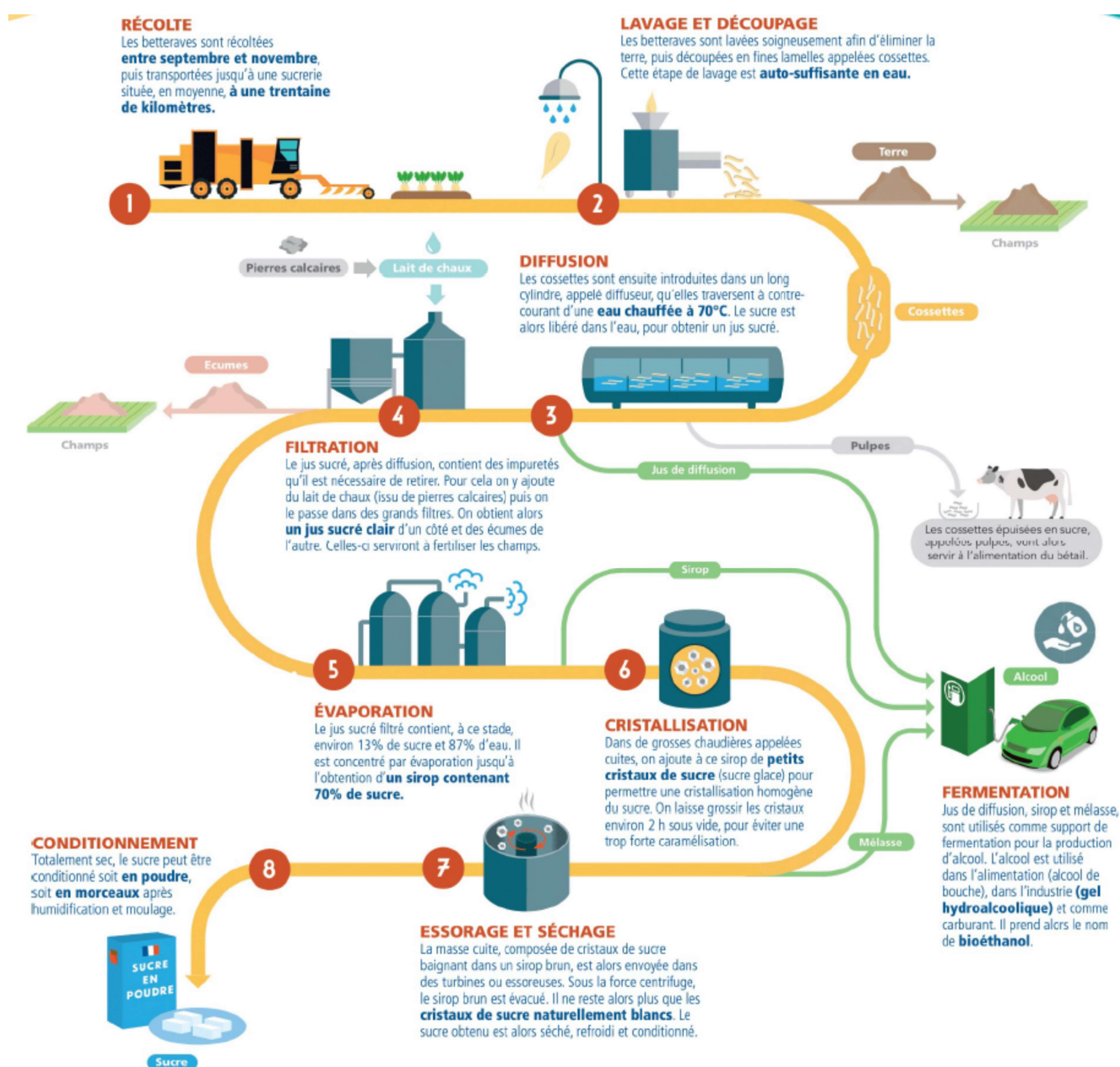


Nous en consommons tous, tous les jours... le sucre ! Mais d'où vient-il ??? de la BETTERAVE !

La betterave est une plante racine bisannuelle. Ses graines sont semées au printemps et récoltées à l'automne, quand la teneur en sucre est maximale. Il faut savoir que 1 hectare de betteraves donne en moyenne 13 tonnes de sucre.

L'arrachage et la constitution de silos en bord de champs par l'agriculteur se fait quelques jours avant l'enlèvement par la sucrerie. À réception des betteraves dans l'usine, chaque camion est pesé chargé puis à vide. Un prélèvement aléatoire d'un échantillon est effectué et une analyse moyenne de la teneur en sucre en ressort. L'agriculteur est rémunéré selon la quantité de sucre dans le chargement.

Outre la production de sucre, les betteraves ce sont également, les pulpes qui serviront à l'alimentation des animaux, le jus de diffusion, sirop de mélasse, support de fermentation pour la production d'alcool utilisé dans l'alimentation, l'industrie et comme carburant.



Les conditions météorologiques, très pluvieuses cette année n'ont pas facilité la tâche des agriculteurs. Il en va néanmoins de leur responsabilité de procéder au nettoyage des routes après le passage des camions afin de maintenir la sécurité et de prévenir tous risques d'accident. Pour ce faire, la balayeuse communale peut être mise à disposition, sur demande. Comme vous avez pu le constater, la campagne betteravière a débuté le 16 octobre et le dernier passage est prévu la semaine du 08 au 14 janvier 2024.

JEUX DU JEUDI



Depuis le 05 octobre, les après-midis jeux ont repris !

Un jeudi sur deux (hormis pendant les vacances scolaires), c'est à partir de 14h et dans la salle RIVÈRE que cette activité se déroule. Un moment fort agréable et ouvert à tous où vous pourrez jouer aux cartes, aux jeux de société et tout cela autour d'un petit goûter.



Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter Jacques ROUARD au 06.80.90.36.36.

SALON DES SAVEURS



Le salon des saveurs a accueilli cette année plus de 600 personnes. Durant deux jours, ce fut l'occasion pour les visiteurs de déguster et acheter des huîtres, du vin, du champagne, des bières artisanales, le miel de Dominique Duward, des saucissons ou encore les très attendus produits franc-comtois.

BEAUJOLAIS NOUVEAU



Comme à l'accoutumée, le troisième jeudi du mois de novembre est l'occasion de fêter notre célèbre vin primeur.

La cuvée 2023 a réuni 110 personnes dans la salle des fêtes. Un moment extrêmement convivial qui fut également l'occasion, pour les plus chanceux, de remporter un lot à la tombola.

LOTO DU FOOT

Samedi 25 novembre, le loto du foot a fait salle comble !

170 personnes ont répondu présent dans une ambiance studieuse. Filet garni, bons d'achat et bien d'autres lots étaient à gagner.



MARCHÉ DE NOËL



C'est dans un froid glacial mais sous un beau soleil que les choiséens ont pu profiter pleinement d'une matinée placée sous le signe de la dégustation. Au programme champagne puis foie gras.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un bon repas puis ont passé l'après-midi sur le beau marché de Noël de REIMS.



LOTO GOURMAND



Un loto « spécial fêtes de fin d'année » était organisé le samedi 16 décembre par ANIMATION LOISIRS. Au programme bons d'achat, colis gourmands, places au restaurant... Une première pour le nouveau bureau de l'association, et ce fut une belle réussite !

En effet, 120 personnes sont venues pour tenter leur chance dans l'espoir de remporter le gros lot...

LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE SCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre, l'AMICALE SCOLAIRE a organisé trois événements: le loto, Halloween et le goûter de Noël suivi de la soirée de Noël.



Les trois ont connu un franc succès avec beaucoup de participants.

Nous remercions tous nos bénévoles, ainsi que tous les parents et enfants présents.

Nous avons besoin de vous tous pour réaliser ces manifestations: parents, grands-parents, oncles, tantes.... ».



COLLECTE DES SAPINS



La municipalité a décidé de renouveler l'opération de collecte des sapins après les fêtes.

Nos agents communaux passeront donc les mercredis 10 et 17 janvier de 8h à 10h sur l'ensemble de la commune.

Tenez-vous prêts !

AGENDA

13 janvier 2024 :	Vœux du Maire
20 janvier 2024 :	Soirée antillaise organisée par ANIMATION LOISIRS
27 janvier 2024 :	Loto des écoles
03 février 2024 :	Soirée Théâtre à MONTMIRAIL organisée par ANIMATION LOISIRS
21 février 2024 :	Cinéma pour les enfants organisé par l'AMICALE SCOLAIRE
24 février 2024 :	Loto du foot
09 et 10 mars 2024 :	Week-end à BRUGES et BRUXELLES organisé par ANIMATION LOISIRS
16 mars 2024 :	Carnaval suivi d'une soirée festive organisé par l'AMICALE SCOLAIRE
30 mars 2024 :	Collecte des œufs de Pâques organisée par l'AMICALE SCOLAIRE

UNE ONGLERIE S'INSTALLE À CHOISY-EN-BRIE

Mel Nails Créations verra le jour courant janvier au 2 route de REBAIS à CHOISY-EN-BRIE.

Mélyls, prothésiste ongulaire certifiée, diplômée du centre de Formation NailPro91 à Mennecy, vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 19h30 pour sublimer vos mains et vos pieds dans un moment de détente et à des prix raisonnables.

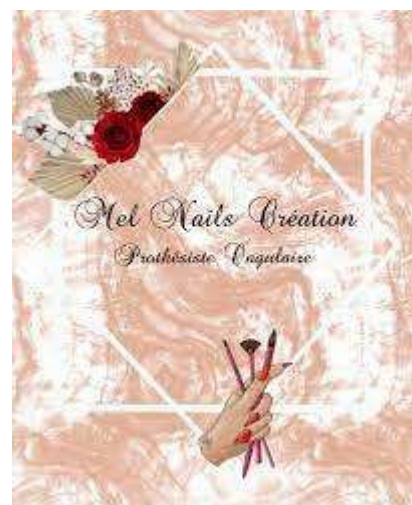
Vous pouvez la retrouver sur :

Facebook : Mel Nails Créations,

Instagram : melnailscreations,

Tik Tok : MelNails.creations,

Mail melnailscreations@gmail.com ou par téléphone au 06.12.54.61.38.



LEMUR1PHONE



LEMUR1PHONE

Installée à Choisy-en-Brie depuis deux ans maintenant, la société LEMUR1PHONE vous propose des conseils et services de réparation sur tout appareil mobile de grande marque (Apple, Samsung, Sony, Huawei, Xiaomi...)

Écran cassé, batterie défectueuse, problème de charge, appareil infecté par un virus/malware, souci de stockage, besoin d'étendre la mémoire de votre PC, réinstaller ou mettre à niveau votre système...? Que vous soyez particulier ou professionnel, Grégory PAQUET peut vous aider ! N'hésitez pas à le contacter au 07 77 28 06 70.

✉ : contact@lemur1phone.com 📶 : <https://www.lemur1phone.com>



Bonne année 2024!

